



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité De Saint-Herménégilde

Province de Québec

Municipalité de Saint-Herménégilde

Procès-verbal de la session extraordinaire du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 16 décembre 2024, à 19 h 45, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir	M. Michel Fontaine
Mme Marie-Soleil Poulin	M. Simon Normandin
M. Jean-Claude Daoust	M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière par intérim Jeanne Bergeron.

Monsieur le maire Steve Lanciaux informe les personnes présentes que la rencontre est enregistrée.

SP_2024-12-16-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint la séance peut donc commencer.

SP_2024-12-16-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Soleil Poulin, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

1. Dépôt du projet de règlement numéro 342 pour taxation et tarification municipales 2025
2. Dépôt du projet de règlement numéro 343 sur la rémunération des membres du conseil municipal 2025
3. Période de questions
4. Levée de l'assemblée

Adoptée.

SP_2024-12-16-03 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 342 POUR TAXATION ET TARIFICATION MUNICIPALES 2025

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, lors de la session régulière du 9 décembre 2024;

Monsieur le conseiller Robin Cotnoir dépose le projet de règlement numéro 342 pour taxation et tarification municipales 2025 conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la présente séance;

ATTENDU QU'une copie du présent projet de règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445, du *Code municipal du Québec*;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Fontaine, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter le présent projet de règlement numéro 342 pour taxation et tarification municipales 2025.

Adoptée.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
De Saint-Herménégilde



SP_2024-12-16-04 DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343 SUR LA REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, lors de la session régulière du 9 décembre 2024;

Monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust dépose le projet de règlement numéro 343 sur la rémunération des membres du conseil municipal 2025 conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*.

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la présente séance;

ATTENDU QU'une copie du présent projet de règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture conformément à l'article 445, du *Code municipal du Québec*;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Cotnoir, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Simon Normandin et résolu à l'unanimité d'adopter le présent projet de règlement numéro 343 sur la rémunération des membres du conseil municipal 2025.

Adoptée.

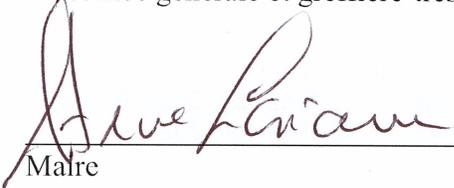
SP_2024-12-16-05 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

SP_2024-12-16-06 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Marie-Soleil Poulin propose la levée de l'assemblée à 19 h 50.


Directrice générale et greffière-trésorière par intérim


Maire

Je, Steve Lanciaux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.